

AVIS DE CONVOCATION

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Membres du	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire – Président du Comité
Conseil présents	M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire
	M ^{me} Kristine Dandavino, Conseillère scolaire
Membres	M ^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone
d'organismes	de Grand Toronto co-présidente du Comité
présents	M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH
•	M ^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario –
	Metro Toronto Chapter
	M ^{me} Nancy Komi, représentante de Epilepsy Southwestern
	Ontario
Membre	M ^{me} Joanne Bovine, représentante de Contact Niagara
d'organisme	January Common and Com
absent	
Membres de	M ^{me} Dounia Bakiri, Surintendante de l'éducation
l'administration	M ^{me} Annette Petitpas, directrice des services du secteur de
du Conseil	l'éducation-Volet éducation spécialisée
scolaire	M ^{me} Anjali Hall, directrice des services du secteur de
Viamonde	l'éducation-Volets éducation citoyenne et leadership culturel
	et éducation spécialisée
	M ^{me} Naima Boufor, directrice des services du secteur de
	l'éducation, Volets éducation spécialisée, programmation M-
	12 et programmes alternatifs et cadre d'efficacité
	M ^{me} Corine Céline, Secrétaire de séances du Conseil
	The Connection of Secretaries and Consent

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la :

Réunion du : Comité Consultatif de l'Éducation Spécialisée

Date : le 4 novembre 2025

Heure : 17h30

Lieu : Rencontre sur la plateforme TEAMS

Rejoignez la réunion maintenant



COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Rencontre No 4

ORDRE DU JOUR

La rencontre sera présidée par : M. Benoit Fortin

- **1.** Appel des membres
- **2.** Affaires courantes :
 - **2.1** Adoption de l'ordre du jour
 - **2.2** Déclaration de conflit d'intérêts
- **3.** Programme La Passerelle (6 à 17 ans)
- **4.** Services en orthophonie
- **5.** Services de consultation en autisme
- **6.** La date de la prochaine réunion :
 - Rencontre n° 5 **13 janvier 2026 à 17 h 30**
- 7. Levée de la réunion





Centre de traitement de jour







Qui sommes-nous?

Le programme La Passerelle 6-17, c'est une collaboration entre le Centre francophone du Grand Toronto et les deux conseils scolaires francophones du Grand Toronto.





La Passerelle c'est un centre de traitement de jour pour les jeunes de 6 à 17 ans qui présentent des défis d'ordre comportemental, affectif ou social qui affectent leur fonctionnement dans une classe ordinaire.

Notre programme permet aux jeunes d'acquérir les habiletés sociales et d'autorégulation, en disposant des services cliniques et éducatifs afin qu'ils puissent réintégrer le système scolaire.





Passerelle 6-12 (1re à la 6e année)

50 Celestine Dr, Etobicoke, ON M9R 3N3



Passerelle 12-17 (7e à la 12e année)

330 Lansdowne Ave, Toronto, ON M6H 3Y1

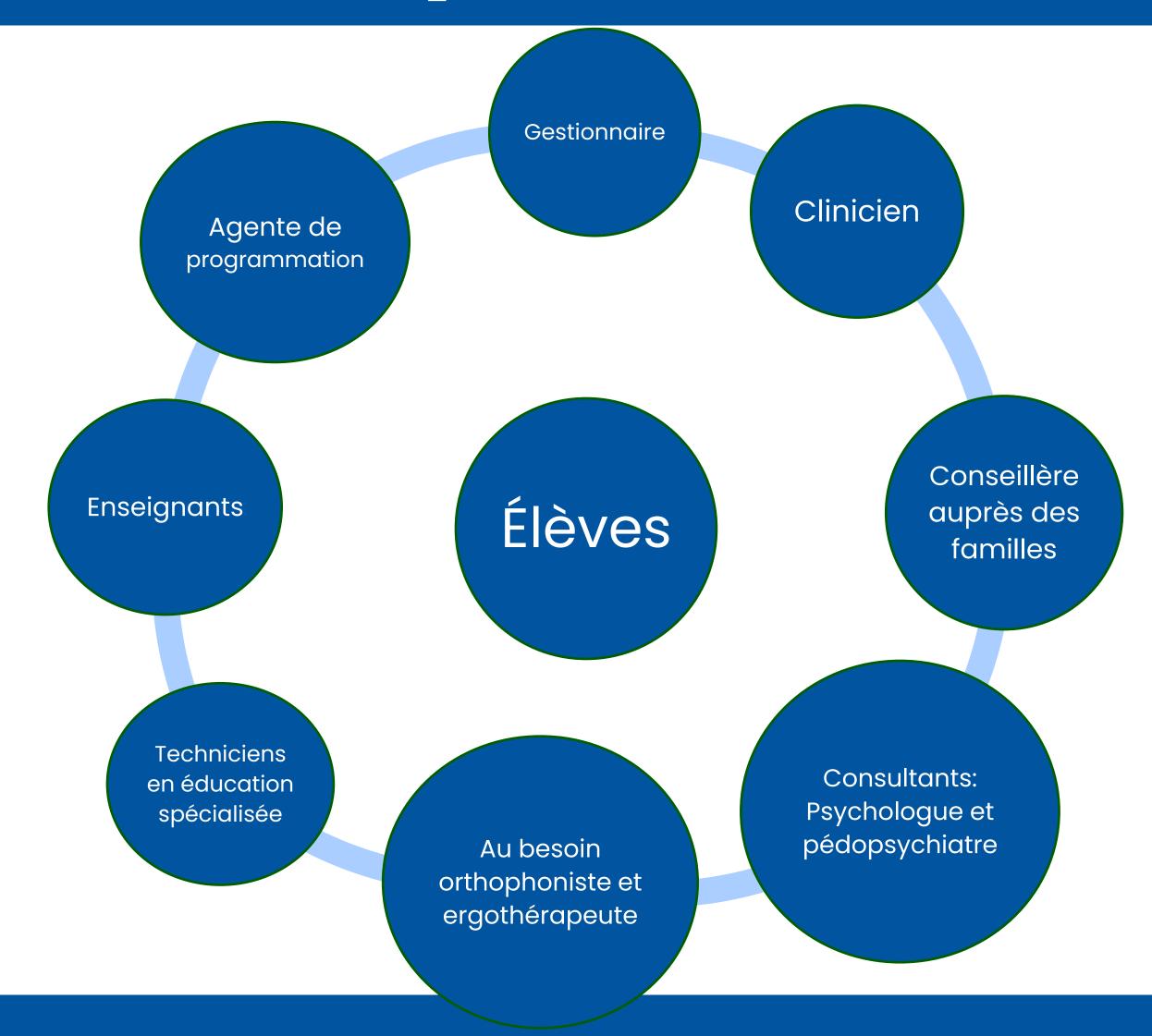


Équipe multidisciplinaire

La Passerelle 6-12

École élémentaire Félix-Leclerc

- Deux classes avec un maximum de 8 élèves par classe.
- 2 enseignants, 4 techniciens en éducation spécialisée, 1 clinicien, 1 conseillère auprès des familles.



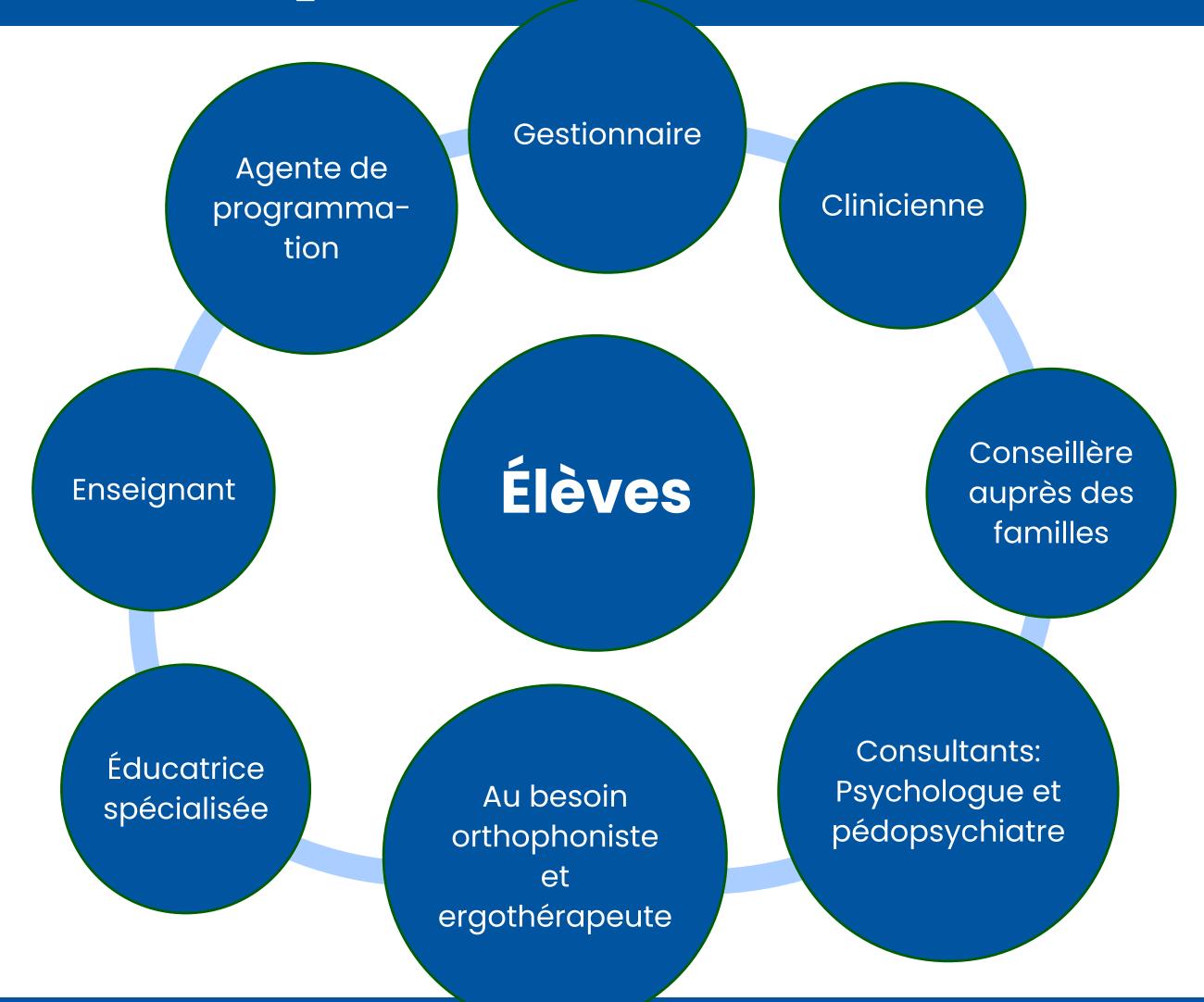


Équipe multidisciplinaire

La Passerelle 12-17

École secondaire Toronto Ouest

- Une classe avec un maximum de 8 élèves
- 1 enseignant, 1 technicien en éducation spécialisée, 1 clinicien, 1 conseillère auprès des familles
- Les services à Toronto Ouest sont destinés aux élèves qui ont besoin de services intensifs et qui ne peuvent pas participer au programme scolaire régulier pour diverses raisons





Services offerts

Éducatifs

- Les cours suivent le curriculum de l'Ontario
- Enseignement différencié selon les besoins de l'élève
- Plan éducatif individualisé pour chaque élève
- Cibler les défis éducatifs dès le début du placement pour les travailler au long de l'année
- Petites classes avec un personnel spécialisé.

Cliniques

- Création d'un milieu thérapeutique
- Plan de traitement individualisé
- Activités d'habiletés sociales en groupe
- Évaluation spécialisée (psychologue, ergothérapeute).

Soutien à la famille

- Stratégies parentales
- Liaison et coordination avec les autres services de la communauté



Clientèle



Des jeunes âgés de 6 à 17 ans ayant le profil suivant:

- Des défis comportementaux (opposition, agressivité à l'élémentaire, réactions négatives à l'autorité)
- Difficultés à interagir avec les pairs
- Anxiété, trouble de l'attachement, tristesse profonde (pensées suicidaires), troubles concomitants (santé mentale et toxicomanie), TDAH, etc.
- Repli sur soi-même ou agressif
 - Des défis qui peuvent surgir à cause d'un milieu familial dysfonctionnel et qui affectent le fonctionnement à l'école
- Faible motivation scolaire, décrochage, troubles d'apprentissage à l'intermédiaire/secondaire.

Critères d'admissibilité



Un élève n'est pas admissible au programme lorsque les difficultés manifestées sont le résultat

- D'un trouble du spectre de l'autisme (avec exception)
- D'un retard global du développement (déficience intellectuelle)
- D'un trouble organique (biologique)
- D'un trouble neurologique
- Le jeune fait partie d'un gang de rue

Parfois il arrive que:

- Les besoins du jeune sont trop intenses ou complexes et dépassent les capacités du programme
- Le jeune est dans un état jugé critique ou dangereux pour lui-même ou autrui

Critères d'admission



Les élèves doivent:

- Être francophones
- Êtres âgés de 6 à 17 ans
- Être acceptés par le comité de sélection
- Habiter dans la zone géographique desservie par le programme (région du Grand Toronto)



Processus et trajectoire au Programme

En théorie, 2 ans. En pratique, selon les progrès réels de l'élève.

Comité de sélection

1^{re} année

Évaluation/traitement

Transition

2e-3e année

Réintégration

Fin du traitement et suivi clinique



Processus et trajectoire au programme

1^{re} année

Évaluation/TraitementSalle de classe La Passerelle

L'élève intégrera la classe Passerelle à temps plein. Il effectuera un travail sur lui-même par le biais de périodes cliniques et de périodes d'habiletés sociales, de plus il poursuivra ses cours dans notre classe et pour le secondaire, il y aura un de ses cours en ligne.



Processus et trajectoire au programme

2^e et 3^e année

Transition
1 cours en classe
ordinaire et 1 cours
en classe Passerelle

Réintégration

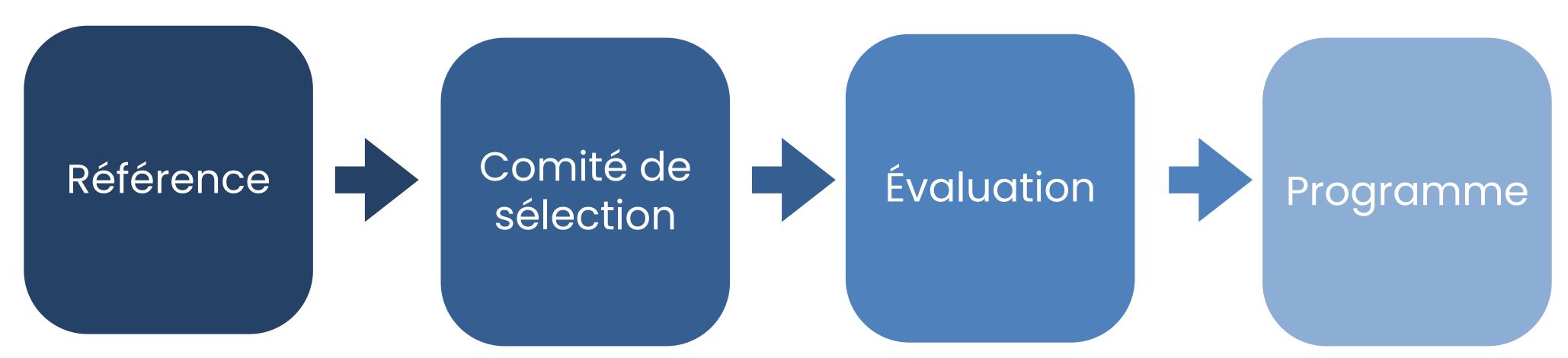
Dans l'école ordinaire d'origine

Dans la phase de transition, l'élève suivra des cours en classe Passerelle et intégrera progressivement certains cours dans une classe ordinaire puisqu'il aura acquis plus d'autonomie pour fonctionner en salle de classe.

Lorsque l'élève atteint ses objectifs à améliorer durant son séjour au programme, il sera alors en réintégration partielle ou complète dans une classe ordinaire, avec un suivi clinique d'un maximum de 6 mois.



Processus de sélection et de placement au programme



L'enfant doit être référé au programme à l'aide du formulaire de référence. Qui peut référer:

- Le personnel des conseils scolaires
- 2. Le parent/tuteur de l'enfant.
- 3. Les agences communautaires, les professionnels.

Période d'évaluation formelle de la famille et de l'enfant (8 à 12 semaines). Continuation ou réorientation vers un autre programme, en concertation avec la pédopsychiatre consultante du programme.



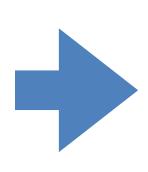
Processus de réintégration

La gestionnaire du programme informe la direction des services aux élèves du conseil en question

Celui-ci communique avec la direction de l'école d'origine ou l'école d'accueil.



Processus de réintégration d'un maximum de 6 mois selon les besoins de l'élève.



Service de soutien aux écoles et aux professionnels si besoin il y a.



Horaire de La Passerelle 6-12

Périodes cliniques

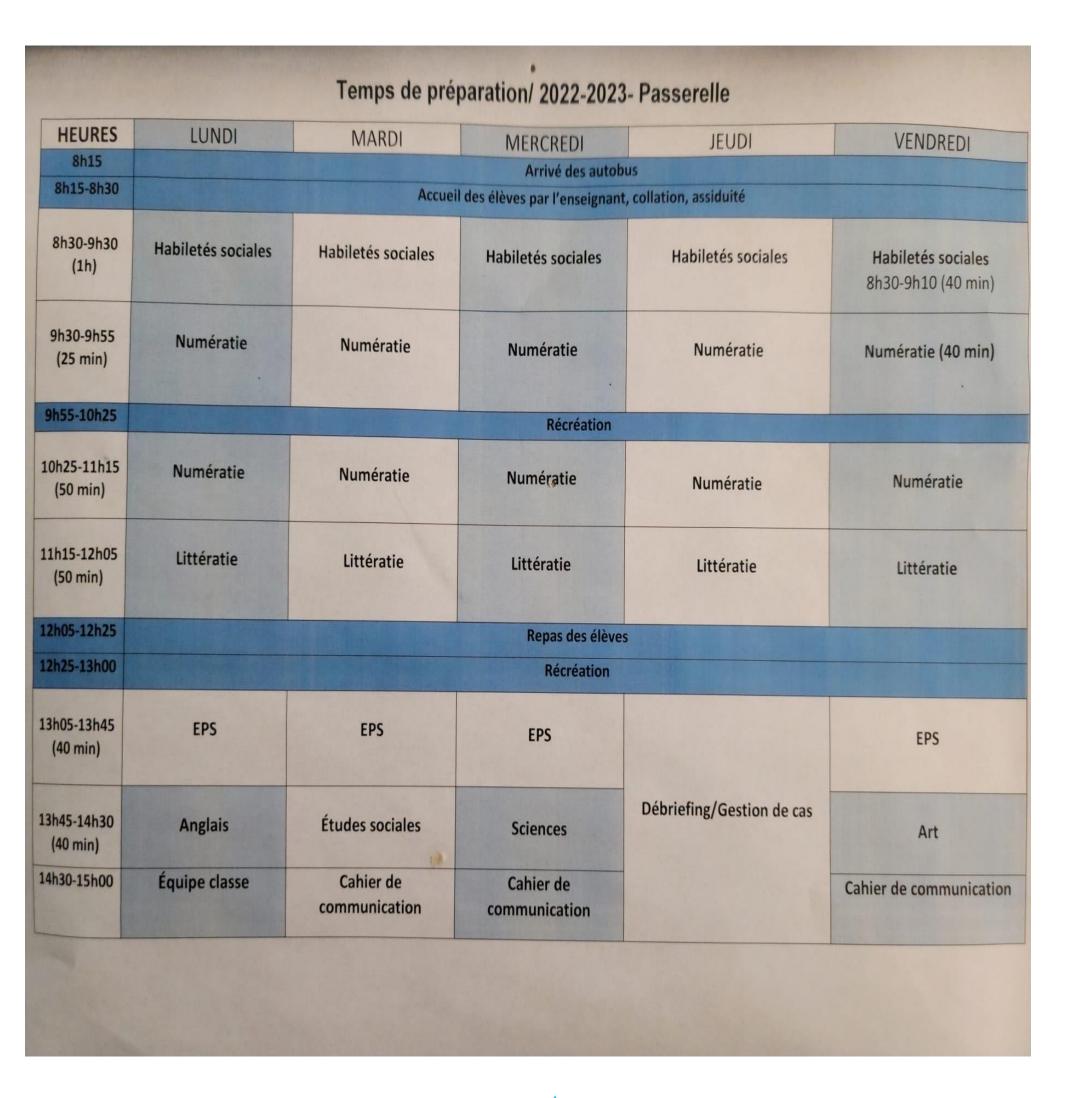
Support clinique individuel une fois par semaine pour chaque élève. Cela permet de travailler sur ses défis personnels et scolaires avec le clinicien. Il est aussi responsable du plan d'intervention et le plan clinique individualisé.

Périodes d'habiletés sociales

Elles se réalisent à travers des activités en individuel et en groupe pour permettre à l'élève à gérer son comportement en mettant des stratégies en place afin de faciliter son intégration (ex.: augmenter ses habiletés sociales, sa capacité à résoudre les conflits, sa gestion de ses comportements, la verbalisation de ses émotions, le respect des normes et des règles sociales, sa capacité à communiquer d'une façon non-violente, etc.)

Périodes académiques

L'élève recevra un enseignement individualisé par l'enseignant de La Passerelle. Ce dernier évaluera aussi les devoirs, les examens, rédige les bulletins et PEI (Plan d'enseignement individualisé). Les élèves de la 9e à la 12e année suivent un cours en ligne et recevront du support de la part de l'enseignant du programme.





Horaire de La Passerelle 12-17

Périodes cliniques

Support clinique individuel une fois par semaine pour chaque élève. Cela permet de travailler sur ses défis personnels et scolaires avec le clinicien. Il est aussi responsable du plan d'intervention et le plan clinique individualisé.

Périodes d'habiletés sociales

Elles se réalisent à travers des activités en individuel et en groupe pour permettre à l'élève à gérer son comportement en mettant des stratégies en place afin de faciliter son intégration (ex.: augmenter ses habiletés sociales, sa capacité à résoudre les conflits, sa gestion de ses comportements, la verbalisation de ses émotions, le respect des normes et des règles sociales, sa capacité à communiquer d'une façon non-violente, etc.)

Périodes académiques

L'élève recevra un enseignement individualisé par l'enseignant de La Passerelle. Ce dernier évaluera aussi les devoirs, les examens, rédige les bulletins et PEI (Plan d'enseignement individualisé). Les élèves de la 9e à la 12e année suivent un cours en ligne et recevront du support de la part de l'enseignant du programme.

Horaire Général

Passerelle 12-17 | 2025-2026

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00 - 9h15	Arrivée et accueil (pas de téléphones)				
9h15 - 10h30	Académique 1*	Académique 1 et 2* (pause entre 10h20 et 10h40)	Académique 1*	Académique 1*	Académique 1 et 2* (pause entre 10h20 et 10h40)
10h30 - 11h45	Habiletés sociales (rencontres individuelles)		Habiletés sociales	Habiletés sociales	
11h45 - 12h45	Dîner (téléphones permis)				
12h45 - 13h45	APQ	Départ des élèves (12h30)	APQ	APQ	
13h45 - 15h00	Académique 2*	Passerelle fermée	Académique 2*	Académique 2*	Activités de groupe
15h00	Départ des élèves Départ des élèves				





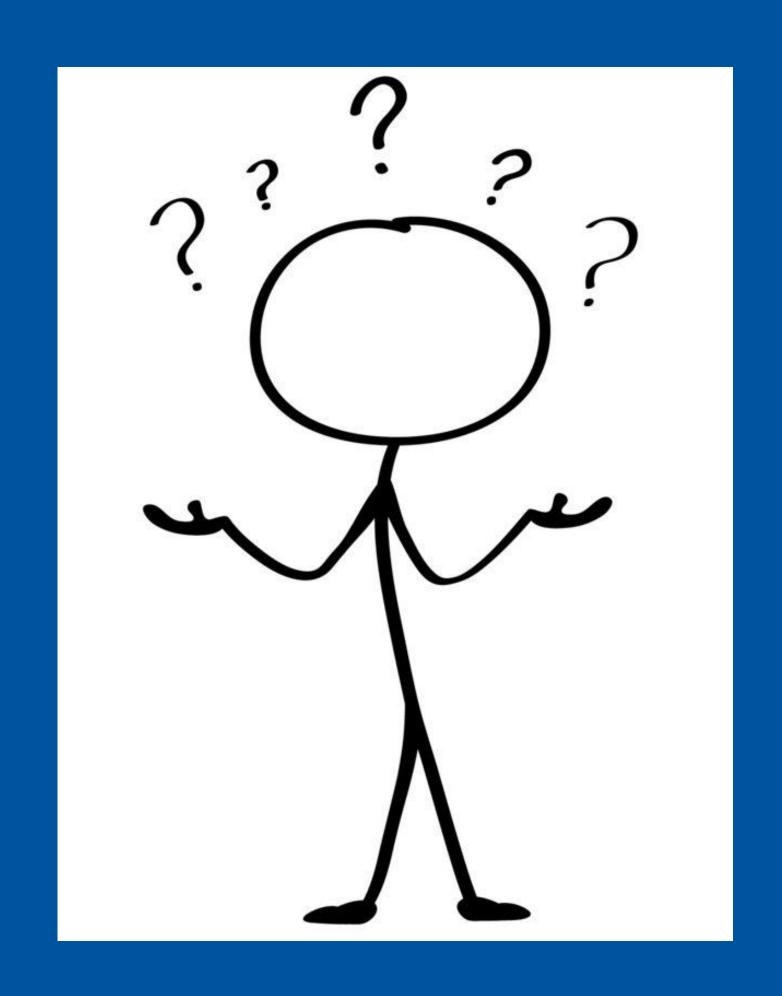
Conseillère auprès des familles Responsabilités

- Faire le Intake : présélection et préréintégration (enquête téléphonique pour enfant et famille)
- Établir un contrat avec les parents au sujet des objectifs à atteindre
- Évaluer formellement la famille et faire des suivis cliniques, thérapeutiques à l'externe auprès des familles et des enfants
- Travailler avec la famille à la réintégration de l'enfant
- Participer au Comité de Sélection
- Organiser les journées Conférences parents
- Gérer les dossiers dans EMHWare
- Assurer la coordination des services avec les agences communautaires

Témoignage

"Bonjour team! I have been meaning to send these for ages. Thank you all so very much for all the support, humour and encouragement that got her to graduation and now university!!! She is doing so well. She is taking two courses, spoke up in her first class (!!), takes the TTC home for the weekend and has made a couple of friends!!! Sorry, a lot of exclamation marks. We would like to thank you all for supporting her so much and giving her the skills to launch herself to the next phase of her life. Merci beaucoup 🇭





Questions?







Pour plus d'informations

Manoushka Aimable

Gestionnaire – Centre de traitement de jour La Passerelle 6-17 referencepasserelle@centrefranco.org

416-220-6475

Les services en orthophonie au Conseil scolaire Viamonde

CCÉS novembre 2025



Composition de l'équipe

Une équipe de 5 orthophonistes et 4 aides en orthophonie (1 poste vacant) spécialisée dans le développement déployée sur tout le territoire du Conseil.

Champs d'intervention

- ☐ la parole
- ☐ le langage oral (expressif et/ou réceptif) et écrit
- ☐ les troubles de la communication
- ☐ la suppléance à la communication



Orthophonistes

- **□** Évaluations
- ☐ Consultations y compris dans les CAA
- ☐ Thérapies
- ☐ Supervision des aides en orthophonie

Aides en orthophonie

☐ Bloc de thérapie selon les objectifs établis par l'orthophoniste

Blocs de thérapie

- 4 blocs de thérapie (de 7-8 séances) dans une année scolaire
- Typiquement, une école aura 2 blocs de thérapie au cours d'une année scolaire
- Nombre de blocs peut varier en fonction des besoins



Orthophonistes

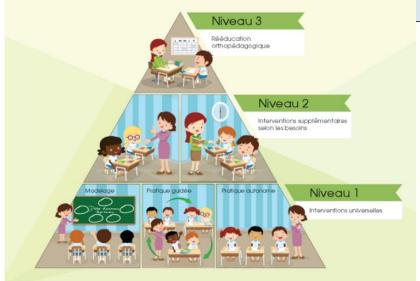
- consultation
- évaluations
- interventions individuelles ou en groupe
- observation de l'élève dans son milieu scolaire
- appui et modélisation au personnel scolaire
- programmes à la maison et à l'école
- capsules, formations
- tâches administratives, préparation et création de ressources, partage de rapports et de ressources aux familles et personnel enseignant, collaborations avec les professionnels et les familles, participation aux rencontres d'équipe, consultation auprès des élèves qui ne reçoivent pas des suivis directs
- collaboration avec les parents
- références axu services externes (SBRS, CAA communication suppléante)
- rédaction des rapports d'évaluation, de réévaluations, plan de suivis orthophoniques, synthèses des interventions, notes d'observation/consultation,
- demandes d'équipement et les demandes de Disability tax credit



Mise à l'essai de stratégies par le personnel de l'école

MISE À L'ESSAI DE STRATÉGIES PAR LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE (les stratégies cochées ont été essayées plusieurs fois)

Parole	Compréhension	Langage expressif	Utilisation du langage
☐ Continuer à développer la conscience phonémique. ☐ Modéliser la production correcte. ☐ Reprendre l'énoncé sans exiger une répétition.	 □ Favoriser en premier les consignes de 2 à 3 étapes, sous forme de jeu pour assurer l'acquisition. □ Travailler l'organisation de la semaine avec un appui visuel. 	 □ Fournir des choix en présence d'erreurs grammaticales et syntaxiques. □ Fournir des modèles pour poser des questions. □ Encourager l'emploi de vocabulaire plus spécifique au lieu de vague. 	 □ Rediriger l'élève si elle ou il s'éloigne du sujet de conversation. □ Enseigner de façon explicite les règles de la conversation. □ Créer des situations où les élèves sont amenés à planifier et à travailler en équipe pour compléter une





Raisons de la référence



DEMANDE DE RÉFÉRENCE POUR L'ORTHOPHONIE 1^{re} année

Date de la demande (jj-mm-aaaa):

Nom de famille légal de École Langue maternelle : Langues parlées à la ma	Enseignant, en		e naissance
Parole (Bégaiement, articulation et voix)	RÉFÉRENCE (svp coch Compréhension	er tout qui s'applique à l'élè Langage expressif	ve) Utilisation du langage
 Ne produit pas les voyelles. Ne produit pas p,b,m. Ne produit pas t,d,n. Ne produit pas k,g. Ne produit pas f,v. Omet des syllabes dans les mots. Ne produit pas les sons s,z. Ne produit pas les sons ch, j. Ne produit pas les sons L,R. Répète des sons/mots. Autres, (spécifier) : 	□ Ne comprend pas la plupart des messages oraux et consignes de 2 à 3 étapes. □ Ne comprend pas « aujourd'hui », « demain » et « hier ». □ Ne comprend pas les jours de la semaine. □ Autres, (spécifier) :	□ Utilise des phrases agrammaticales. □ Utilise un vocabulaire très vague et imprécis, p.ex. « chose ». □ Ne connaît pas les jours de la semaine, sa date de fête, son nom et son adresse. □ N'utilise pas les questions « qui » et « pourquoi ». □ Autres, (spécifier) :	 □ Ne peut pas initier et maintenir une conversation. □ N'utilise pas les routines de salutations. □ Ne suit pas les règles des jeux. □ Ne peut pas travailler en groupe. □ Autres, (spécifier) :



Nombre de cas

L'équipe en orthophonie traite approximativement 800-900 cas par an :

NATURE DES SERVICES	2024-2025
Dossiers en consultation	153
Références externes	91
Thérapie directe	337
Évaluations	243
NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS	824

LISTE D'ATTENTE ÉVALUATION	2024-2025
plus de 40	









Services de consultation en autisme

CCÉS 4 novembre 2025



L'équipe



L'équipe est composée de 5 consultantes en autisme qui sont réparties sur toutes les écoles du territoire et desservent également les CAA.



- ✓ Critères d'admissibilité élève avec un diagnostic d'autisme ou qui fréquente une classe CAA.
- ✓ Nécessite le consentement de la personne détenant l'autorité parentale

Politique/Programmes Note 140

Dans cette page

Objet

Context

Analyse comportementale appliquée

Exigences

Suivi et rapport sur la mise en œuvre

Référence citée

Date d'émission : Le 17 mai 2007

En vigueur : Jusqu'à abrogation ou modification

Objet : Incorporation des méthodes d'analyse comportementale appliquée (ACA) dans les programmes des élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA) Les recommandations sont fondées sur l'analyse comportementale appliquée (ACA) (NPP 140) et les besoins uniques de la personne autiste.

Champs intervention

L'intervention est réalisée au niveau des ompétences suivantes:

à la communication
habiletés sociales
L'autonomie
les transitions
la gestion des émotions
les besoins sensoriels.

Services

Différents services peuvent être offerts selon les besoins:

- Observation de l'environnement scolaire pour identifier les forces, besoins, et priorités.
- Analyse de comportements dangereux / perturbateurs ou qui nuisent à l'apprentissage - élaboration d'un plan d'intervention / plan de sécurité)
- Participation aux équipes de soutien et la planification des transitions (p.ex., vers le secondaire, à la vie adulte) (NPP 140 et156)
- Appui en salle de classe pour la mise en œuvre de stratégies concrètes (modélisation, coaching)
- Contribution à l'élaboration et la mise en œuvre du PEI
- Formation pour le personnel scolaire

